



# COMMISSION MIXTE REVISION DES TEXTES / SPORTIVE / JEUNES & TECHNIQUE

## PROCES-VERBAL

REUNION du 18 MAI 2022

**Présents :** MM. Philippe BONNET (Commission J.T.), Christophe BROSSARD (Commission J.T.), Pierre CHASLE (Membre de la Commission Sportive), COUTANT Nicolas (Membre de la Commission J.T. et Révision des Textes).

**Assistent :** Mme Florence MERIOT (Assistante de direction)  
M. Fabrice DURAND (Directeur Administratif)

**Excusés :** MM. Laurent MAJCHRZAK (Conseiller Préformation), Pierre TERCIER (Membre de la Commission J.T. et Révision des Textes).

La Commission étudie les propositions de modifications réglementaires qui seront mis à l'ordre du jour de la réunion du Comité de direction du 1er juin.

\*\*\*\*\*

### 1- PROPOSITION DE MODIFICATION DES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS JEUNES MASCULINS

<i>Textes actuels</i>	<i>Textes modifiés</i>
<p>REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U12 à 8 DISTRICT</p> <p>Article 1 - ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS</p>	<p>REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U12 à 8 DISTRICT</p> <p>Article 1 - ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS</p> <p><b>Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.</b></p>

### 1.1 -1ère phase (brassage)

- 2 poules composées de 8 équipes maximum.
- Ces équipes se rencontrent en matchs aller-simple.

### 1.2 - Deuxième Phase (Championnat par niveau)

- Niveau « Régional »
  - o A L'issue de la phase de brassage, candidatures possibles auprès de la Ligue du Centre Val de Loire pour évoluer en critérium régional.
- Niveau « Elite Départemental»
  - o A L'issue de la phase de brassage, la commission sportive reconstitue une poule de 6 équipes selon le classement.
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.
- Niveau « Espoirs Départemental»
  - o A L'issue de la phase de brassage, la commission sportive reconstitue une poule de 8 à 10 équipes maximum selon le classement.
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs allers simples (si nombre d'équipes = ou > 8)
  - Au niveau départemental, le Bureau du Département du JT se réserve le droit de proposer une autre organisation en 2ème phase en fonction du nombre d'équipes inscrites.

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U13 DISTRICT

### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

#### 1.1 - Première Phase (Brassage)

Il est organisé en 3 niveaux :

- Brassage Elite

### 1.1 -1ère phase (brassage)

- 2 poules composées de 8 équipes maximum.
- Ces équipes se rencontrent en matchs aller-simple.

### 1.2 - Deuxième Phase (Championnat par niveau)

- Niveau « Régional »
  - o A L'issue de la phase de brassage, candidatures possibles auprès de la Ligue du Centre Val de Loire pour évoluer en critérium régional.
- Niveau « Elite Départemental»
  - o A L'issue de la phase de brassage, la commission sportive reconstitue une poule de 6 équipes **maximum** selon le classement.
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.
- Niveau « Espoirs Départemental»
  - o A L'issue de la phase de brassage, la commission sportive reconstitue une poule de ~~8~~ à 10 équipes maximum selon le classement.
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs allers simples (si nombre d'équipes = ou > 8)
  - Au niveau départemental, le Bureau du Département du JT se réserve le droit de proposer une autre organisation en 2ème phase en fonction du nombre d'équipes inscrites.

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U13 DISTRICT

### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

**Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.**

#### 1.1 - Première Phase (Brassage)

Il est organisé en 3 niveaux :

- Brassage Elite

- o Engagement sur fiche de candidature de la part des clubs (Une équipe par club au maximum).
- o Deux poules de 8 équipes seront créées pour le brassage Elite.

- **Brassage Masse 1**

- o Engagement libre de la part des clubs (Une équipe par club au maximum).

- **Brassage Masse 2**

- o Engagement libre de la part des clubs

- o Matches allers simples ; poules de 8 équipes maximum.

### 1.2 - Deuxième Phase (Championnats par niveau)

- **Championnat « Compétition »**

- o A l'issue de la phase de brassage Elite, la commission sportive reconstitue des poules de 6 équipes, pouvant intégrer des équipes du brassage Masse 1.

- o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.

- **Championnat « Evolution 1 et Evolution 2 »**

- o A l'issue de la phase de brassage Masse 1 et 2, la Commission Sportive reconstitue des poules de 6 équipes composées d'équipes classées selon leur position au classement, et en respectant une certaine unité géographique :
- o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.

- o Engagement sur fiche de candidature de la part des clubs (Une équipe par club au maximum).
- o Deux poules de 8 équipes **maximum** seront créées pour le brassage Elite.

- **Brassage Masse 1**

- o Engagement libre de la part des clubs (Une équipe par club au maximum).

- o **Trois poules de 8 équipes maximum seront créées**
- o **Matches allers simples**

- **Brassage Masse 2**

- o Engagement libre de la part des clubs
- o **X poules de 8 équipes maximum seront créées**
- o **Matches allers simples**

### 1.2 - Deuxième Phase (Championnats par niveau)

- **Championnat « D1 »**

- o A l'issue de la phase de brassage Elite, la Commission Sportive reconstitue **trois** poules de 6 équipes **maximum**, intégrant **les meilleures équipes du Brassage Elite et les meilleures équipes issues du brassage Masse 1 départagés au coefficient sportif.**
- o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.

- **Championnats D2 et D3**

- o A l'issue de la phase de brassage Masse 1 et 2, la Commission Sportive reconstitue des poules de 6 équipes **maximum** composées d'équipes classées selon leur position au classement, et en respectant une certaine unité géographique.
- o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.

**D2 :**

- **4 poules de 6 équipes maximum composée du reste des équipes non retenues en D1 et des meilleures équipes de Masse 1 départagés en fonction des résultats de la première phase.**

**D3 :**

- **X poules de 6 équipes maximum composées du reste des équipes non**

### 1.3 - Arbitres assistants par les joueurs

- Sur chaque match officiel, chaque club désigne deux à quatre juges arbitres assistants qui officieront chacun un quart de match ou une mi-temps. Ils seront sous l'autorité de l'arbitre et ne seront pas inscrit sur la FMI.
- Seul un dirigeant ou un joueur de plus de 15 ans doit être inscrit comme « arbitre assistant 1 ou 2 » sur la FMI.
- Tous les joueurs des effectifs U13 des clubs doivent officier à tour de rôle sur les matchs de compétition officielle au cours de la saison. Si une équipe se présente à moins de 10 joueurs, il n'y aura pas d'arbitre assistant U13.

## REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS U15 à 11 DISTRICT

### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

#### 1.1 Première Phase (Brassage)

Il est organisé en 2 niveaux :

- Matchs allers simples
- Brassage Elite
  - o 2 poules de 8 équipes. Engagement sur Foot Club, accompagné d'une fiche de candidature (une seule équipe par club).
- Brassage Masse
  - o Engagement libre de la part des clubs. X poules de 8 équipes maximum.

### retenues en D2 et des équipes nouvellement inscrites.

### 1.3 - Arbitres assistants par les joueurs

- Sur chaque match officiel, chaque club désigne deux à quatre juges arbitres assistants qui officieront chacun un quart de match ou une mi-temps. Ils seront sous l'autorité de l'arbitre et ne seront pas inscrit sur la FMI.
- Seul un dirigeant ou un joueur de plus de 15 ans doit être inscrit comme « arbitre assistant 1 ou 2 » sur la FMI.
- Tous les joueurs des effectifs U13 des clubs doivent officier à tour de rôle sur les matchs de compétition officielle au cours de la saison. Si une équipe se présente à moins de 10 joueurs, il n'y aura pas d'arbitre assistant U13.

## REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS U15 à 11 DISTRICT

### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

**Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.**

#### 1.1 Première Phase (Brassage)

Il est organisé en 2 niveaux :

- Matchs allers simples
- Brassage Elite
  - o 2 poules de 8 équipes **maximum**. Engagement sur Foot Club, accompagné d'une fiche de candidature (une seule équipe par club).
- Brassage Masse
  - o Engagement libre de la part des clubs. X poules de 8 équipes maximum.

## 1.2 Deuxième phase (championnats par niveau)

- Matches allers -retour
- Première division
  - o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (2ème, 3ème et 4ème de chaque poule).
- Deuxième division
  - o Trois poules 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (5ème, 6ème, 7ème et 8ème de chaque poule de brassage Elite ainsi que 10 équipes du brassage Masse déterminées selon les modalités définies par la commission sportive et par le bureau du Département « Jeunes et Technique » quand le nombre de poules de brassage Masse sera connu).
- Troisième division
  - o Y poules de 6 équipes composées du reste des équipes non retenues en 1ère et 2ème division et des équipes nouvellement inscrites.

### REGLEMENT DES CHAMPIONNATS - U17 DISTRICT

#### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT

## 1.1 Première Phase (Brassage)

- 1 seul niveau
  - o 2 à 3 poules de 8 équipes maximum. Engagement sur Foot Club, accompagné d'une fiche de candidature (une seule équipe par club).
  - o Matches allers simples.

## 1.2 Deuxième phase (championnats par niveau)

- Matches allers -retour
- **D1** Première division
  - o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (1<sup>er</sup>, 2ème, 3ème de chaque poule **Elite**).
- **D2** Deuxième division
  - o **Deux** poules 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (5ème, 6ème, 7ème et 8ème de chaque poule de brassage Elite ainsi que les **meilleures** équipes du brassage Masse déterminées selon les modalités définies par la commission sportive et par le bureau du Département « Jeunes et Technique » quand le nombre de poules de brassage Masse sera connu).
- **D3** Troisième division
  - o X poules de 6 équipes **maximum** composées du reste des équipes non retenues **en D1 et D2 et** des équipes nouvellement inscrites.

### REGLEMENT DES CHAMPIONNATS - U17 DISTRICT

#### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT

**Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.**

## 1.1 Première Phase (Brassage)

- 1 seul niveau
  - o **X poules de 8 équipes maximum.** Engagement sur Foot Club, accompagné d'une fiche de candidature (une seule équipe par club).
  - o Matches allers simples.

## 1.2 Article 2 : Deuxième phase (championnats par niveau)

- Première division
  - o Une poule de 6 équipes en matchs aller-retour en fonction des résultats de la première phase de brassage (1er, 2ème, et 3ème de chaque poule). Le vainqueur du Championnat accèdera au championnat U18 R2 la saison suivante.
- Deuxième division
  - o Une ou 2 poules de 6 à 10 équipes en matchs aller-simple ou aller-retour en fonction des résultats de la première phase de brassage (4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème de chaque poule de brassage).

### REGLEMENT DES CHAMPIONNATS - U18 DISTRICT

#### Article 1 : ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Il est organisé en 2 niveaux

#### 1.1 Première Phase (Brassage)

- Brassage Elite
  - o Engagement sur candidature de la part des clubs (une seule équipe par club). 2 poules de 8 équipes maximum.
- Brassage Masse
  - o Engagement libre de la part des clubs.
- Matchs allers simples
  - o Poules de 8 équipes maximum.

## 1.2 Article 2 : Deuxième phase (championnats par niveau)

- **D1** Première division
  - o Une poule de 6 équipes en matchs aller-retour en fonction des résultats de la première phase de brassage (1er, 2ème, et 3ème de chaque poule). **L'équipe classée 1<sup>ère</sup>** du Championnat accèdera au championnat U18 R2 la saison suivante.
- **D2** Deuxième division
  - o **Une ou deux poule (s)** de 6 à 10 équipes en matchs aller-simple ou aller-retour en fonction des résultats de la première phase de brassage (4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème de chaque poule de brassage).

### REGLEMENT DES CHAMPIONNATS - U18 DISTRICT

#### Article 1 : ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Il est organisé en 2 niveaux

**Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.**

#### 1.1 Première Phase (Brassage)

- Brassage Elite
  - o Engagement sur candidature de la part des clubs (une seule équipe par club). **1** 2 poules de 8 équipes maximum.
- Brassage Masse
  - o Engagement libre de la part des clubs.
- Matchs allers simples
  - o Poules de 8 équipes maximum.

### 1.2 - Deuxième phase (championnats par niveau)

- Matches allers retour
  - Championnat bi-départemental
    - o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage
- Elite (3 clubs de l'Indre et Loire, 1er de chaque poule de brassage Elite et meilleur 2ème départagé au coefficient sportif et 3 clubs du Loir et Cher)
- Première division
    - o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite 2ème n'accédant pas au championnat bi-départemental, 3ème et 4ème de chaque poule de brassage Elite et meilleur 5ème du brassage Elite départagé au coefficient sportif).
  - Deuxième division
    - o X poules 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (5ème du brassage Elite non retenu en 1ère division, 6ème, 7ème et 8ème du brassage Elite , ainsi que les équipes du brassage Masse déterminées selon les modalités décidées par la commission sportive et par le Bureau du Département
- « Jeunes et Technique » en début de saison quand le nombre de poules de brassage Masse sera connu).
- Troisième division
    - o Y poules de 6 équipes maximum composées du reste des équipes non retenues en 2ème division et des équipes nouvellement inscrites.

### 1.2 - Deuxième phase (championnats par niveau)

- Matches allers retour
  - **Championnat bi-départemental**
    - o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage
- Elite (3 clubs de l'Indre et Loire, **3ers** de la poule de brassage Elite et ~~meilleur 2ème départagé au coefficient sportif~~ et 3 clubs du Loir et Cher)
- **D1 (Première division)**
    - o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (**meilleures équipes Elite suivantes n'accédant pas au championnat bi-départemental excepté le dernier + les meilleures équipes Masse**).
  - **D2 (Deuxième division)**
    - o X poules de 6 équipes maximum en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (**dernier du brassage Elite non retenu en D1** ainsi que les équipes du brassage Masse). **Les nouvelles équipes créées en cours de saison se rajoutent à ce championnat.**
  - **Troisième division**
    - o ~~Y poules de 6 équipes maximum composées du reste des équipes non retenues en 2ème division et des équipes nouvellement inscrites. — A SUPPRIMER~~

*Règlements modifiés en Comité de direction du 1<sup>er</sup> juin 2022*

**Origine** : Commission Sportive.

**Avis de la C.D.R.T.** : Avis favorable.

**Avis du Comité de Direction du District** :

**Nicolas COUTANT**  
**Secrétaire de séance**